



## Projet de déclaration de l'Alliance pour la cohésion (#CohesionAlliance) pour une Europe de la cohésion, du développement durable et de la résilience

*L'Alliance pour la cohésion renouvelle son engagement politique à promouvoir, dans l'Europe de l'après-COVID-19, la cohésion en tant que valeur fondamentale de l'Union européenne et qu'objectif essentiel de l'ensemble de ses politiques et de ses investissements. La crise liée à la COVID-19 a montré que la solidarité, la responsabilité et la cohésion sont, aujourd'hui plus que jamais, cruciales pour veiller à ce qu'aucun citoyen et aucune région ne soit laissé pour compte.*

*Notre ambition est de garantir un solide soutien financier de l'Union européenne aux États membres, aux régions, aux villes et aux villages. Ceux-ci sont en première ligne de la crise, et le budget de l'UE pour 2021-2027 ainsi que le plan de relance pour l'après-pandémie doivent les aider à protéger les citoyens, à soutenir les économies locales, à rendre les communautés locales résilientes face aux crises et à créer un avenir durable. Étant donné que la situation d'urgence risque d'accroître les disparités entre les États membres et au sein de chacun d'eux, les écarts entre les communautés les plus développées et les moins avancées se creuseront si l'UE n'agit pas de manière coordonnée et en temps opportun.*

*Dans la perspective de l'adoption de la stratégie de relance de l'UE et du cadre financier pluriannuel pour l'après-2020, nous réaffirmons les grands principes de l'Alliance pour la cohésion et exhortons les dirigeants des échelons européen, national, régional et local, les chefs d'entreprise et la société civile à appuyer la présente déclaration.*

Au nom de l'Alliance pour la cohésion, nous déclarons que:

1. le **cadre financier pluriannuel (CFP)** de l'UE est un outil essentiel pour promouvoir la cohésion, la convergence et la compétitivité en faveur de tous les citoyens de l'Union européenne, où qu'ils vivent;
2. une **politique de cohésion forte et efficace pour l'ensemble des régions, villes et villages** est cruciale pour les aider à se remettre de la crise liée à la COVID-19 ainsi qu'à mener des politiques d'envergure et relever les grands défis de notre temps, qu'il s'agisse du pacte vert pour l'Europe, des objectifs de développement durable, du socle européen des droits sociaux ou encore de la transformation numérique;
3. toutes les politiques de l'UE doivent appuyer l'objectif de cohésion afin de **renforcer la résilience de nos régions, villes et villages**, de reconstruire l'économie, de favoriser la durabilité et de resserrer le tissu territorial et social de notre Union;
4. la politique de cohésion doit rester **une politique d'investissement à long terme fondée sur des ressources suffisantes, à hauteur d'au moins un tiers du prochain CFP, et devrait être consolidée par le futur plan de relance de l'UE;**
5. les principes de **partenariat et de gouvernance à plusieurs niveaux ainsi que l'approche territorialisée** sont déterminants pour réaliser non seulement les objectifs de la politique de cohésion, mais aussi ceux du plan de relance de l'UE; les collectivités locales et régionales sont les mieux placées pour évaluer les besoins d'investissement au niveau territorial, et doivent être pleinement associées aux décisions relatives à la (re)programmation des investissements et aux nouveaux programmes opérationnels;
6. les **mesures prises récemment pour accroître la flexibilité et simplifier davantage la politique de cohésion** ont permis d'en faire une politique plus réactive; elles devraient être maintenues lorsqu'elles ont démontré leur valeur ajoutée à long terme dans le cadre des efforts de relance sans entraîner une plus grande centralisation;
7. il est primordial que les instruments de relance qui s'attaqueront aux conséquences économiques et sociales de la crise liée à la COVID-19 renforcent la politique de cohésion et **soient complémentaires et bien coordonnés avec les Fonds structurels et les autres programmes de financement de l'UE**, sans pour autant entraîner une baisse du soutien à la cohésion initialement prévu pour l'ensemble des États membres et des régions;
8. une **coopération territoriale européenne** plus étroite doit aider les citoyens, les communautés locales et les entreprises à coopérer au-delà des frontières et à surmonter les effets néfastes de la crise, et accélérer la relance économique;
9. un **démarrage rapide des programmes relevant de la politique de cohésion 2021-2027 et un système étendu de sortie progressive des programmes de la période 2014-2020** sont nécessaires pour faire face à la crise actuelle et préparer les **stratégies de développement à long terme**; en cas de retard, des

COR-2020-02262-00-00-WEB-TRA (EN) 1/2



dispositions transitoires assorties de moyens supplémentaires doivent être prévues afin d'éviter un déficit de financement entre les deux périodes de programmation;

10. les dirigeants de l'UE et des États membres sont instamment invités à **prendre leurs responsabilités vis-à-vis des citoyens et à s'accorder sur le prochain cadre financier pluriannuel** et la **stratégie de relance**, de manière à garantir un démarrage en temps voulu des programmes de la politique de cohésion à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2021**.

*Les organisations partenaires de l'Alliance pour la cohésion ont présenté ce projet de proposition pour une nouvelle déclaration de l'Alliance pour la cohésion. Afin de garantir un processus rapide et inclusif, elles invitent l'ensemble des organisations, institutions, personnes et signataires intéressés à transmettre, avant le 30 mai, leurs observations par courriel à l'adresse suivante: [cohesionalliance@cor.europa.eu](mailto:cohesionalliance@cor.europa.eu).*